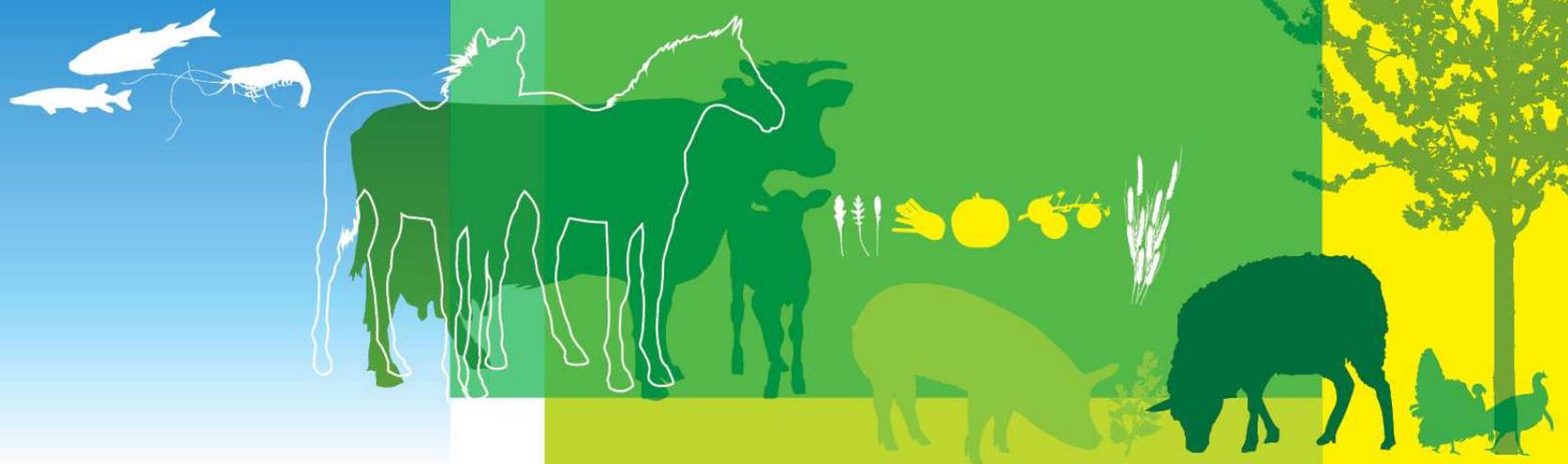


3. Commerce extérieur de la France pour les PPAM

Point au 31 décembre 2013

29 janvier 2015

Conseil spécialisé PPAM





Note méthodologique

Les définitions des PPAM dans la nomenclature douanière :

L'analyse est faite sur 4 groupes de produits décrits par les rubriques douanières. Celles-ci ne reflètent pas fidèlement les productions de PPAM qui sont dispersées dans de nombreux chapitres. Il est notamment difficile d'isoler les PPAM qui représentent une modalité de fruits et légumes ou de plantes horticoles (chapitres 6 et 7).

Les agents économiques :

Les échanges sont issus de la fourniture de matières premières et de la production de valeur ajoutée sur des produits importés.

Interprétation :

Les productions des PPAM étant utilisées très en aval de la filière, les soldes des rubriques retenues n'intègrent pas les produits finis à forte valeur ajoutée. Ces produits finis sont répartis dans la catégorie des produits industriels (chapitres 28, 29, 30, etc.)

Nomenclature : plantes médicinales

CHAPITRE 12 - GRAINES ET FRUITS OLÉAGINEUX; GRAINES, SEMENCES ET FRUITS DIVERS; PLANTES INDUSTRIELLES OU MÉDICINALES; PAILLES ET FOURRAGES

1211- Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou similaires, frais ou secs, même coupés, concassés ou pulvérisés

1211 20 00 - Racines de ginseng

1211 30 00 - Coca (feuille de)

1211 40 00 - Paille de pavot

1211 90 – autres

1211 90 20 -- du genre Ephedra

1211 90 30 -- Fèves de tonka

1211 90 86 – autres

Source : EUROSTAT – NC8

A noter :
Ephedra :
catégorie mise à
part en 2013

Ephedra :

mise à part car le tarif des droits de douanes a été modifié

Propriétés

Ce genre botanique est l'un des rares parmi les gymnospermes à produire des **alcaloïdes** : éphédrine, pseudoéphédrine, noréphédrine et adrénaline.

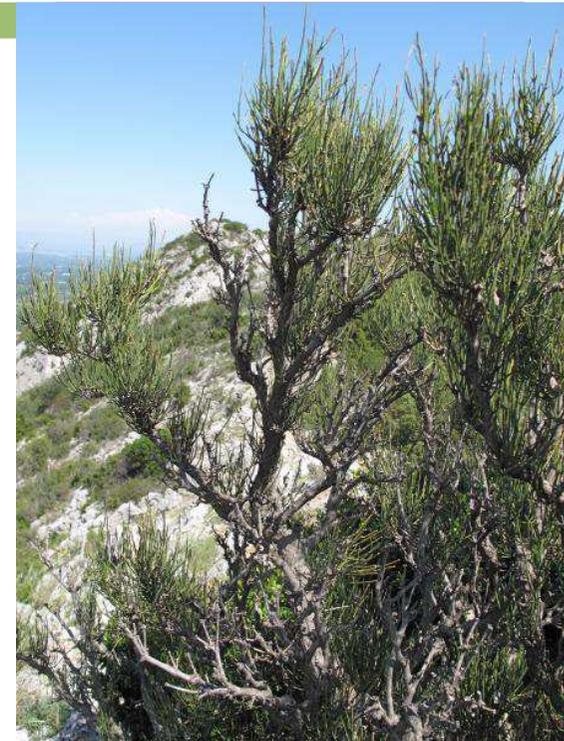
Les espèces les plus riches en éphédrine sont *Ephedra sinica* (Chine) et *Ephedra major* (Sud Est France,...).

Utilisation

La médecine chinoise utilise les propriétés stimulantes et bronchodilatatrices d'*Ephedra sinica* depuis plusieurs millénaire. L'éphédrine stimule le **système nerveux central**, surtout utilisé comme décongestionnant nasal et en traitement de l'asthme ou encore par les sportifs en arts martiaux pour ses capacités à libérer la respiration. L'éphédrine est considérée comme substance **dopante**.

La dose toxique est relativement faible.

ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



Ephedra major



Ephedra sinica

Nomenclature : plantes aromatiques

09 CHAPITRE - CAFÉ, THÉ, MATÉ ET ÉPICES

0905 Vanille

0905 10 00 -- non broyée ni pulvérisée

0905 20 00 -- broyée ou pulvérisée

0909 Graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin, de carvi ; baies de genièvre

- Graines de coriandre

0909 21 00 -- non broyées ni pulvérisées

0909 22 00 -- broyées ou pulvérisées

- Graines de cumin

0909 31 00 -- non broyées ni pulvérisées

0909 32 00 -- broyées ou pulvérisées

- Graines d'anis, de badiane, de carvi, de fenouil; baies de genièvre

0909 61 00 -- non broyées ni pulvérisées

0909 62 00 -- broyées ou pulvérisées

0910 Gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry et autres épices

- Gingembre

0910 11 00 -- non broyé ni pulvérisé

0910 12 00 -- broyé ou pulvérisé

- Safran

0910 20 10 -- non broyé ni pulvérisé

0910 20 90 -- broyé ou pulvérisé

0910 30 00 -- Curcuma

0910 91 05 -- Curry

0910 99 -- autres

0910 99 10 --- Graines de fenugrec

- Thym serpolet

0910 99 31-- Thym, Serpolet non broyé ni pulvérisé

0910 99 33 -- Autre non broyé ni pulvérisé

0910 99 39 -- broyé ou pulvérisé

0910 99 50 -- Feuilles de laurier

- Autres

0910 99 91 -- non broyés ni pulvérisés

0910 99 99 -- broyés ou pulvérisés

Source : EUROSTAT

Nomenclature : extraits végétaux

CHAPITRE 13 – Gommages, Résines et autres sucres et extraits végétaux

1302 - Sucres et extraits végétaux ; matières pectiques, pectinates et pectates ; agar-agar et autres mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés

Sucres et extraits végétaux

1302 11 00 – Opium

1302 12 00 – de réglisse

1302 13 00 – de houblon

1302 19 05 – Oléorésine de vanille

1302 19 20 – de plantes du genre Ephedra

1302 19 70 – autres

Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés

1302 31 00 – Agar-agar

1302 32 10 – Mucilages et épaississants de caroubes ou graines de caroubes

1302 32 90 -- Mucilages et épaississants de graines de guarée

1302 39 00 – Autres

Source : EUROSTAT

Huiles essentielles - Nomenclature utilisée

CHAPITRE 33 – Huiles essentielles et résinoïdes ; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques

3301- Huiles essentielles (déterpénées ou non), y compris celles dites « concrètes » ou « absolues » ; résinoïdes ; oléorésines d'extractions ; solutions concentrées d'huiles essentielles dans les graisses, les huiles fixes, les cires ou matières analogues, obtenues par enfleurage ou macération ; sous-produits terpéniques résiduels de la déterpénéation des huiles essentielles ; eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles

- 3301 12 10 -- Huiles essentielles d'agrumes d'orange non déterpénées
- 3301 12 90 -- Huiles essentielles d'agrumes d'orange déterpénées
- 3301 13 10 -- Huiles essentielles d'agrumes de citron non déterpénées
- 3301 13 90 -- Huiles essentielles d'agrumes de citron déterpénées
- 3301 19 20 – Autres non déterpénées
- 3301 19 80 -- Autres déterpénées
- 3301 24 10 – Huiles essentielles de menthe poivrée (Mentha piperita) non déterpénées
- 3301 24 90 -- Huiles essentielles de menthe poivrée (Mentha piperita) déterpénées
- 3301 25 10 -- Huiles essentielles de menthes (sauf menthe poivrée) non déterpénées
- 3301 25 90 -- Huiles essentielles de menthes (sauf menthe poivrée) déterpénées
- 3301 29 11 – Huiles essentielles de girofle, niaouli, d'ylang-ylang non déterpénées
- 3301 29 31 -- Huiles essentielles de girofle, niaouli, d'ylang-ylang déterpénées
- 3301 29 41 – Autres non déterpénées
- 3301 29 71 – Autres déterpénées (géranium, jasmin vétiver)
- 3301 29 79 -- Autres déterpénées (lavande ou lavandin)
- 3301 29 91 – Autres déterpénées y compris « concrètes » ou « absolues »
- 3301 30 00 – Résinoïdes
- 3301 90 10 – Sous-produits terpéniques résiduels de la déterpénéation des huiles essentielles
- 3301 90 21 – Oléorésines d'extraction de réglisse et de houblon
- 3301 90 30 – Oléorésines d'extraction autres
- 3301 90 90 – Solutions concentrées d'huiles essentielles dans les graisses, les huiles fixes, les cires ou matières analogues, obtenues par enfleurage ou macération ; eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles

Source : EUROSTAT

Balance commerciale pour l'ensemble des extraits végétaux, huiles essentielles, plantes aromatiques, plantes médicinales

		Somme €	Somme kg
2012	Importations	391 141 500 €	38 618 063
2013	Importations	575 285 950 €	64 816 437
2012	Exportations	358 772 310 €	22 158 426
2013	Exportations	428 446 220 €	26 935 334

Source : Eurostat

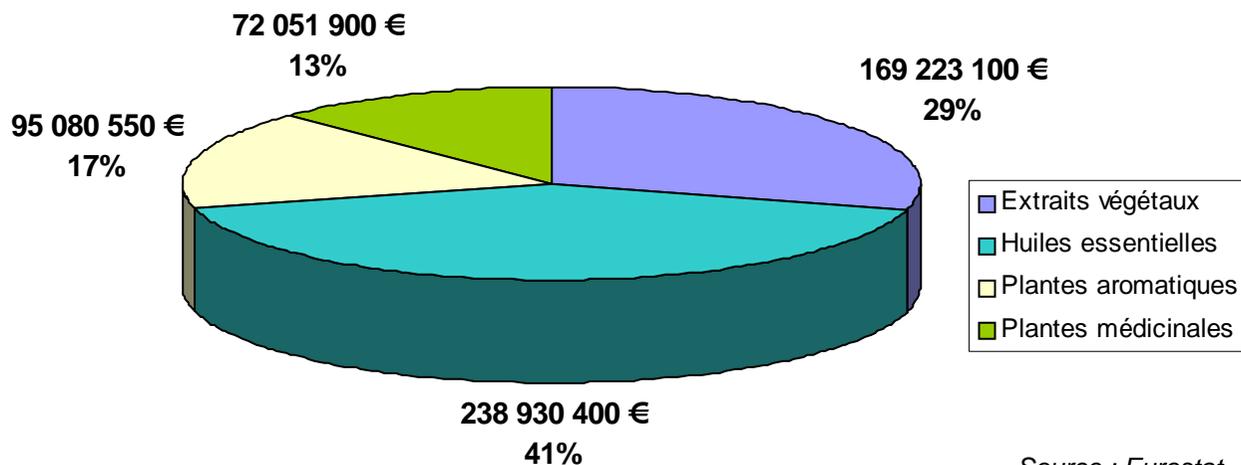
Balance 2012	-32 369 190 €
Balance 2013	-146 839 730 €

Source : Eurostat

- Les importations et exportations en augmentation entre 2012 et 2013.
- La France a une balance négative, plus en 2013 qu'en 2012.

Part des produits importés et exportés en 2013

Importations françaises 2013

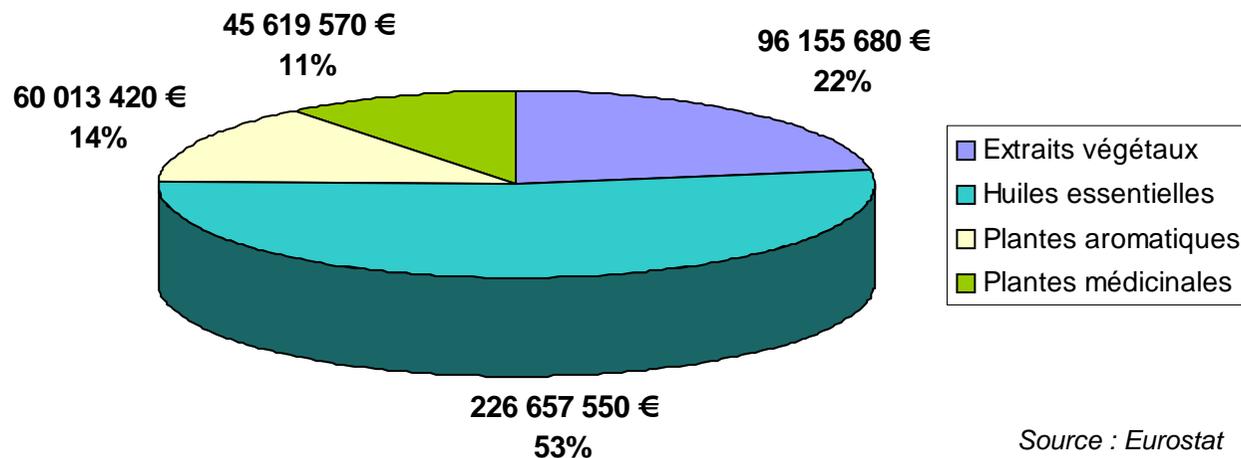


Source : Eurostat

Les huiles essentielles sont la catégorie de produits majoritaire dans les échanges.

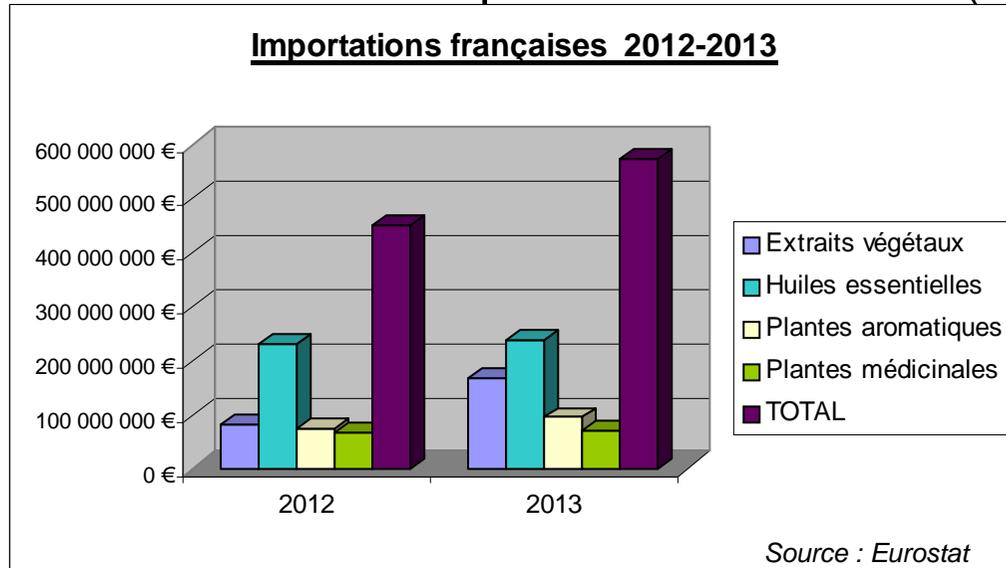
Suivent les extraits végétaux, puis les plantes aromatiques et médicinales en proportion comparable.

Exportations françaises 2013

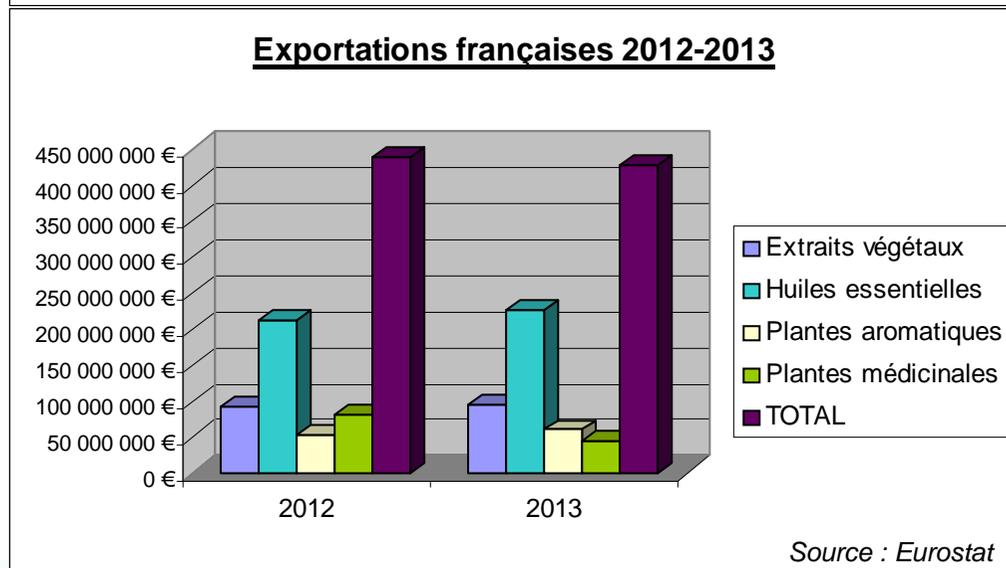


Source : Eurostat

Balance commerciale pour les extraits végétaux (EV), huiles essentielles (HE), plantes aromatiques (PA), plantes médicinales (PM)

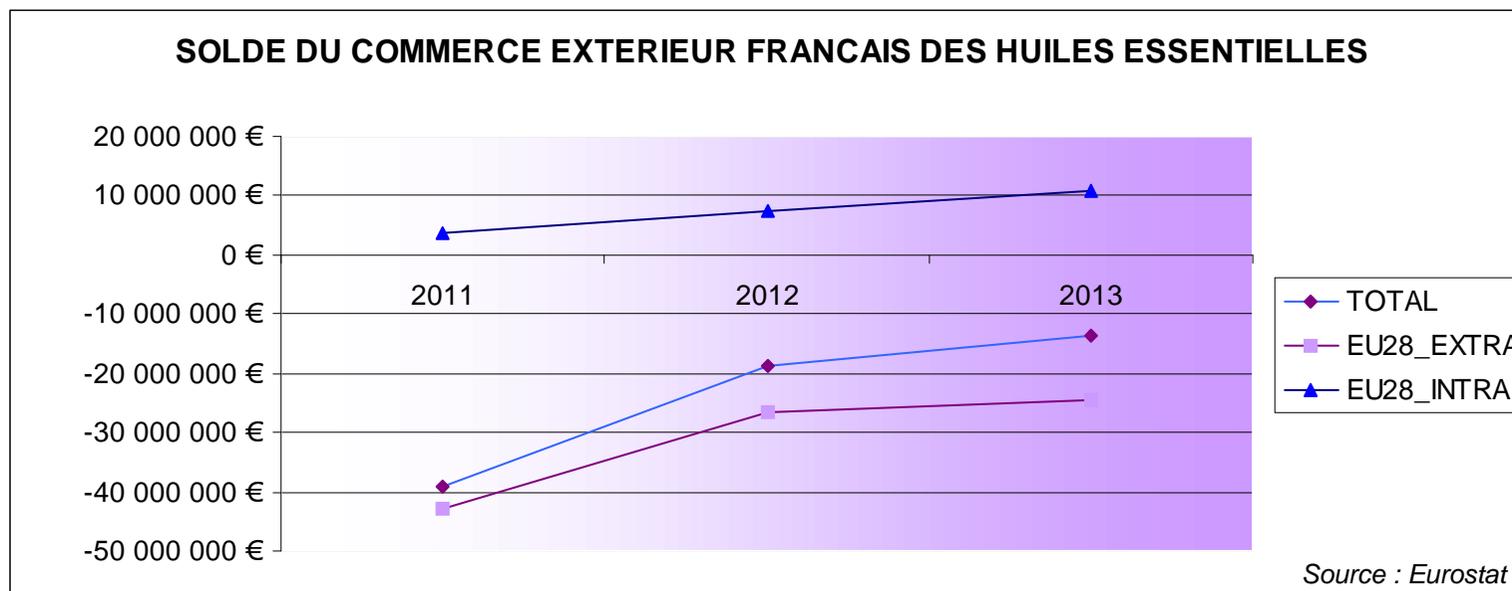


Entre 2012 et 2013, les importations sont en augmentation, surtout pour les extraits végétaux.



Les exportations sont également en augmentation, surtout pour les huiles essentielles.

Les échanges d'huiles essentielles

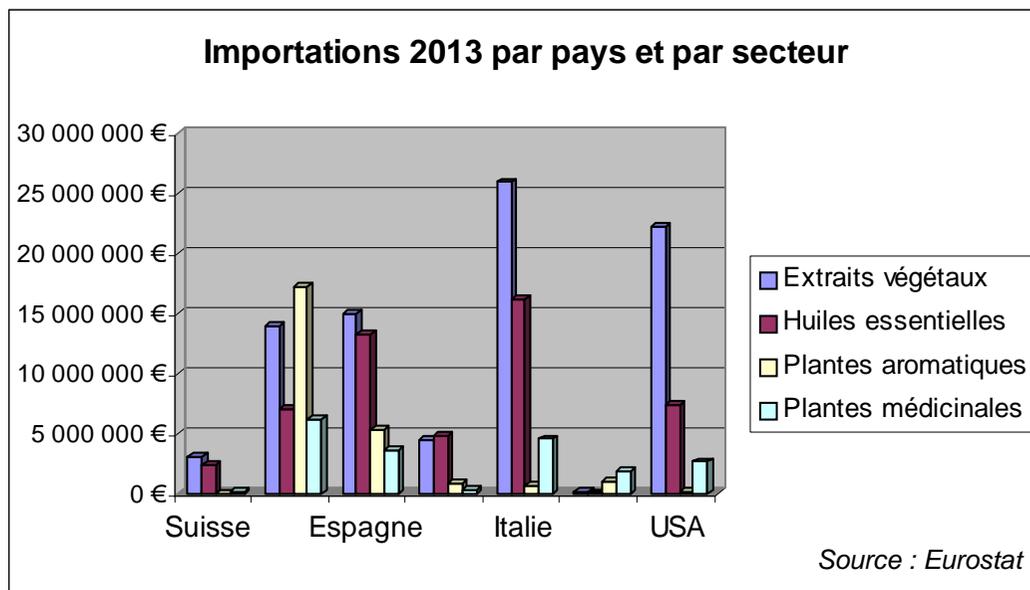


En 2013, le solde est excédentaire et en augmentation pour le commerce de la France à l'intérieur de l'UE (+13,8 M€).

Le solde est déficitaire, mais en augmentation, à l'extérieur de l'UE (-24,5 M€).

Le solde global de la France est de -10,7 M€.

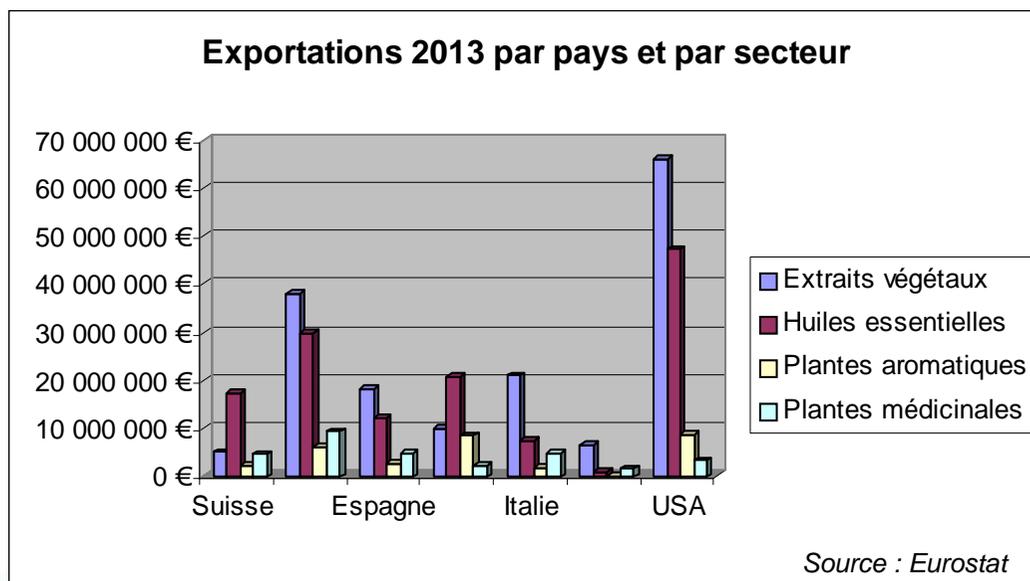
Flux par pays et par secteur en 2013



Les pays qui représentent le plus d'échanges sont les USA, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne.

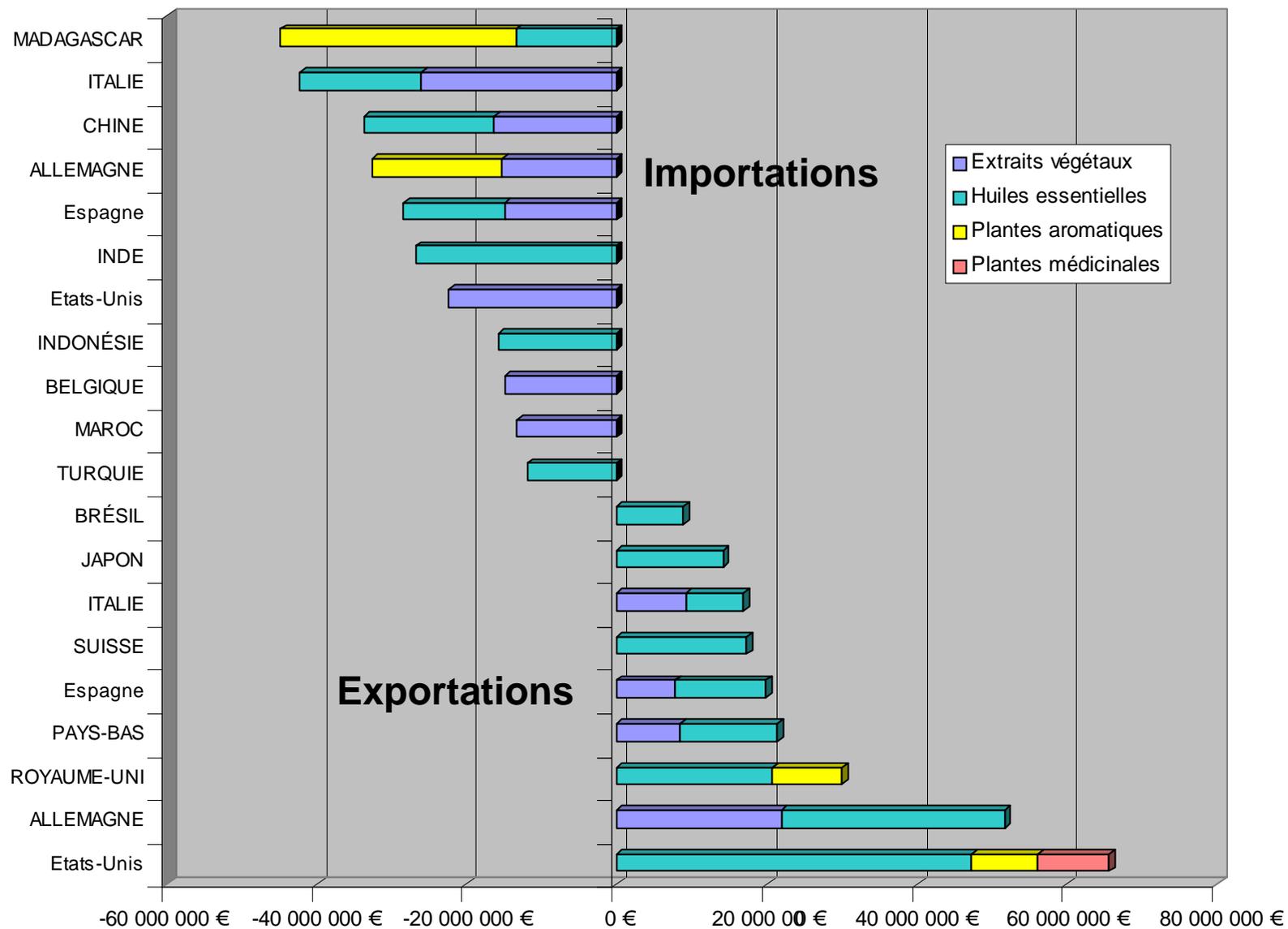
Ces pays ont différentes activités :

- Production
- Fourniture de matière première



Près de 400 entreprises sont recensées.

Principales importations et exportations en 2013



Principaux produits importés

Rubrique	Total	Pourcentage
AUTRES (Chapitre 1211 – Plantes médicinales et Chapitre 1302 – Extraits végétaux)	158 411 852 €	28%
AUTRES NON DETERPENEES (Chapitre 3301 – Huiles essentielles)	148 795 336 €	26%
VANILLE NON BROYEE NI PULVERISEE (Chapitre 0059 – Plantes aromatiques)	32 991 397 €	6%
MUCILAGES ET EPAISSISSANTS DE VEGETAUX, (NON REPRIS SOUS 1302-31-00 A 1302 32-30)	27 540 180 €	5%
OLEORESINES D'EXTRACTION AUTRES (Chapitre 3301 – Huiles essentielles)	17 016 264 €	3%
HUILES ESSENTIELLES DE GIROFLE, DE NIAOULI, D'YLANG YLANG (NON DETERPENEES)	16 032 745 €	3%
MUCILAGES ET EPAISSISSANTQ DE GRAINES DE GUAREE (Chapitre 1302 – Extraits végétaux)	14 556 492 €	3%
MELANGES DE PRODUITS VISES A LA NOTE 1 B DU CHAPITRE 9, BROYES OU PULVERISES	11 897 239 €	2%
HUILES ESSENTIELLES (NON REPRIS SOUS 3301-11-10 A 3301-29-59), DETERPENEES, Y COMPRIS "CONCRETES" OU "ABSOLUES	9 685 719 €	2%
MUCILAGES ET EPAISSISSANTS DE CAROUBES OU DE GRAINES DE CAROUBES (Chapitre 1302 – Extraits végétaux)	9 589 853 €	2%

Source : EUROSTAT

Principaux produits exportés

Rubrique	Total	Pourcentage
AUTRES (Chapitre 1211 – Plantes médicinales et Chapitre 1302 – Extraits végétaux)	230 415 492 €	37,57%
AUTRES NON DETERPENEES (Chapitre 3301 – Huiles essentielles)	168 614 072 €	27,50%
MUCILAGES ET EPAISSISSANTS DE VEGETAUX, (NON REPRIS SOUS 1302-31-00 A 1302-32-30)	60 355 372 €	9,84%
VANILLE NON BROYEE NI PULVERISEE (Chapitre 0905 – Plantes aromatiques)	19 548 976 €	3,19%
SUCS ET EXTRAITS DE REGLISSE (Chapitre 1302 –Extraits végétaux)	15 493 925 €	2,53%
SOLUTIONS CONCENTREES D'HUILES ESSENTIELLES DANS LES GRAISSE, LES HUILES FIXES, LES CIRES OU MATIERES ANALOGUES, OBTENUES PAR	9 319 895 €	1,52%
MUCILAGES ET EPAISSISSANTS DE GRAINES DE GUAREE (Chapitre 1302 – Extraits végétaux)	8 835 493 €	1,44%
HUILES ESSENTIELLES DE GIROFLE, DE NIAOULI, D'YLANG YLANG (NON DETERPENEES)	8 264 039 €	1,35%
AUTRES BROYEES OU PULVERISEES (Chapitre 0910)	8 220 089 €	1,34%
HUILES ESSENTIELLES (NON REPRIS SOUS 3301-11-10 A 3301-29-59), DETERPENEES, Y COMPRIS "CONCRETES" OU "ABSOLUES	7 743 663 €	1,26%

Source : EUROSTAT

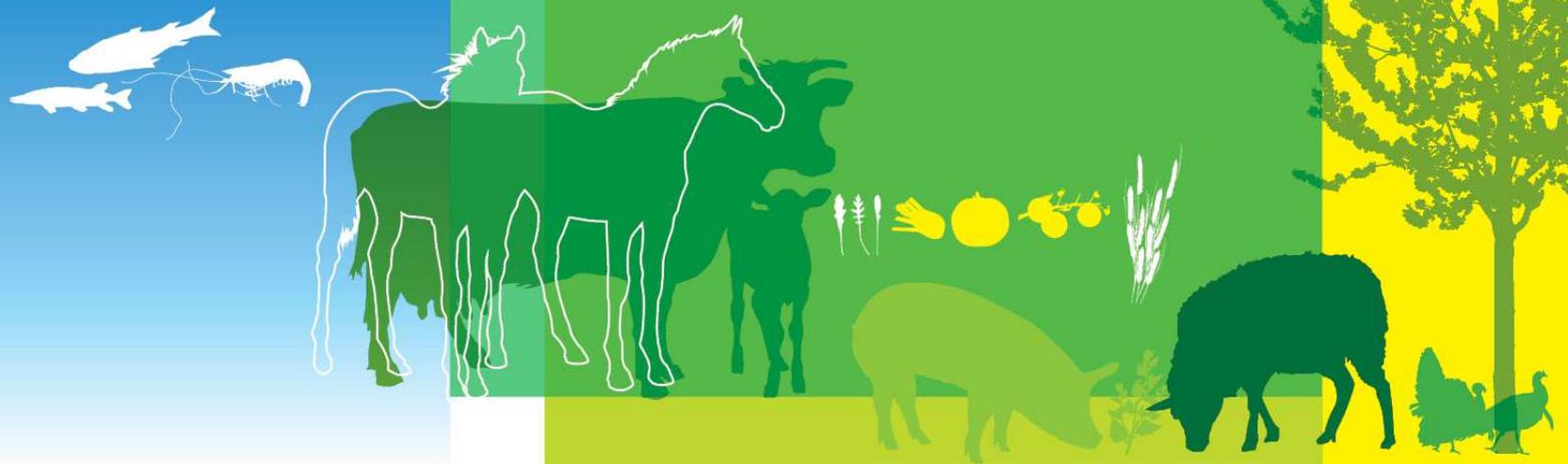
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Commerce extérieur de la France pour les PPAM

POINT SUR LES PLANTES AROMATIQUES ET LES
PLANTES MEDICINALES

29 janvier 2015

Conseil spécialisé PPAM



Echanges de la France en 2013 pour les plantes médicinales

Exportations

PARTNER/REPORTER	Total global valeur en €	Total global volume en tonne
EU28_INTRA	30 809 530 €	5 027,5
EU28_EXTRA	13 486 420 €	1 526,8

Source : Eurostat

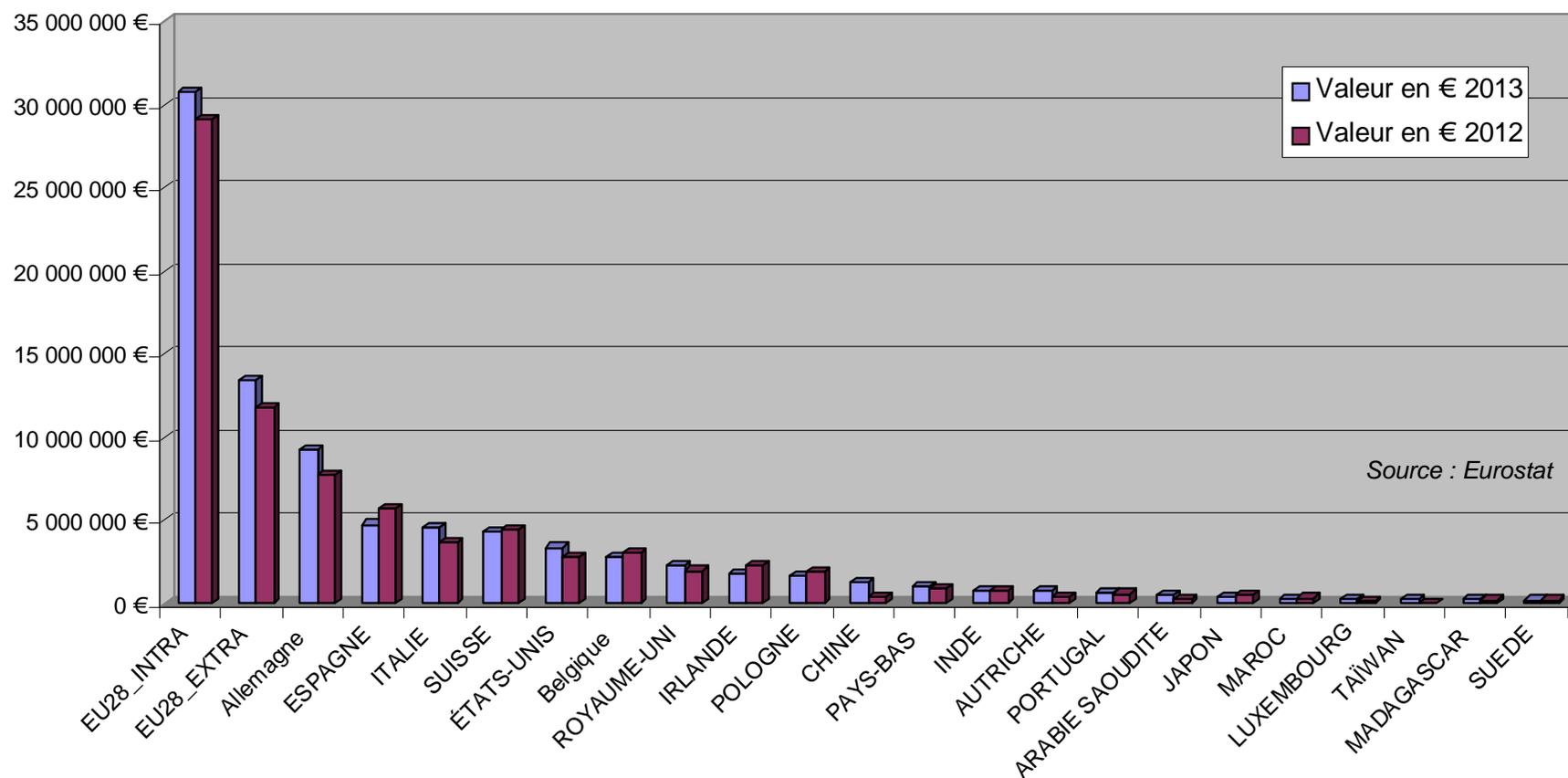
Importations

PARTNER/REPORTER	Total global valeur en €	Total global volume en tonne
EU28_INTRA	32 158 105 €	4 763,3
EU28_EXTRA	36 483 083 €	12 220,9

Source : Eurostat

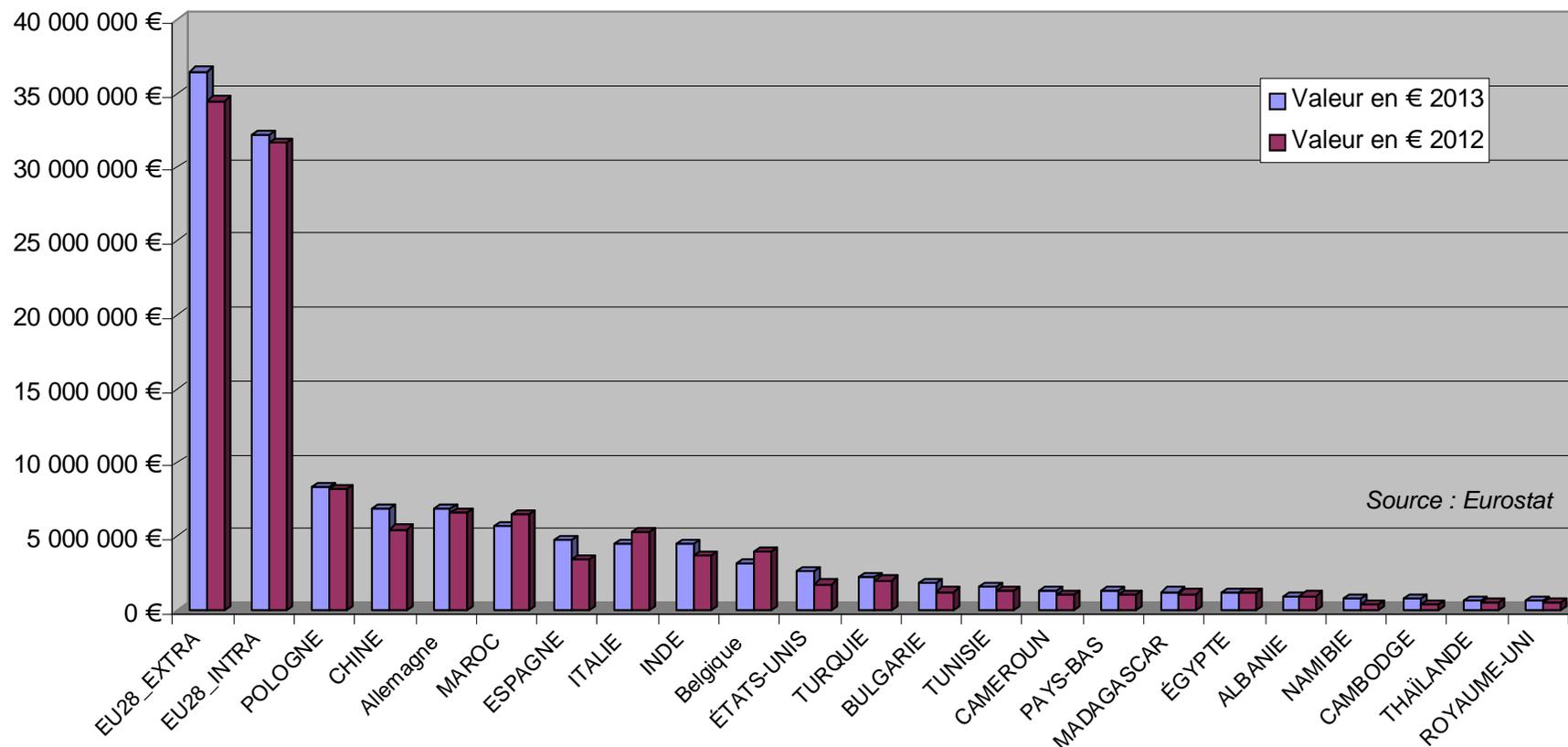
Les exportations de la France sont plus de 2 fois supérieures à l'intérieur de l'UE.
Les importations sont comparables dans et hors UE.
Les importations et exportations sont comparables à l'intérieur de l'UE.
Par contre, les importations hors UE sont 3 fois supérieures aux exportations hors UE.

Exportations de la France de plantes médicinales en valeur (€)



L'Allemagne est le 1er pays vers lequel la France exporte des plantes médicinales (9 M€). Suivent l'Espagne, l'Italie et la Suisse, qui ont des valeurs comparables (4,5 M€). La valeur pour l'Espagne est en baisse en 2013 par rapport à 2012.

Importations de plantes médicinales de la France en valeur (euros)



La Pologne est le 1^{er} pays fournisseur de la France (7,5 M€). Elle progresse de 2 places par rapport à 2012

Elle est suivie de la Chine, de l'Allemagne (6 M€), du Maroc (5 M€) et de l'Espagne (4,5 M€). Le Maroc progresse de 3 places par rapport à 2012.

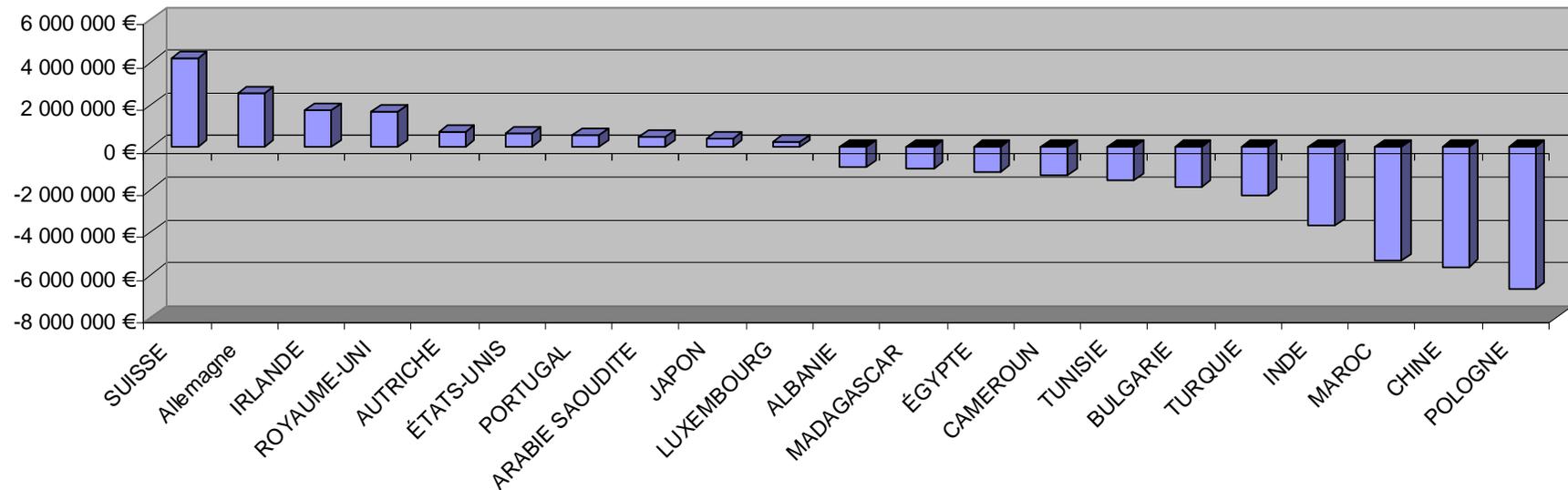
Balance commerciale 2013 pour les plantes médicinales

valeur importation en euros	Valeur exportation en euros	Balance en euros	volume importation en tonnes	volume exportation en tonne	Balance en tonnes
68 278 507 €	44 201 615 €	-24 076 892 €	16849,3	6542,6	40306,7

Source : Eurostat

- La France a importé en 2013 des plantes médicinales pour une valeur totale de 68 M€, soit près de 17 000 tonnes.
- Elle a exporté en 2013 une valeur totale de 44 M€, soit près de 6500 tonnes.
- La balance commerciale est de -24 M€, soit 10 000 tonnes.

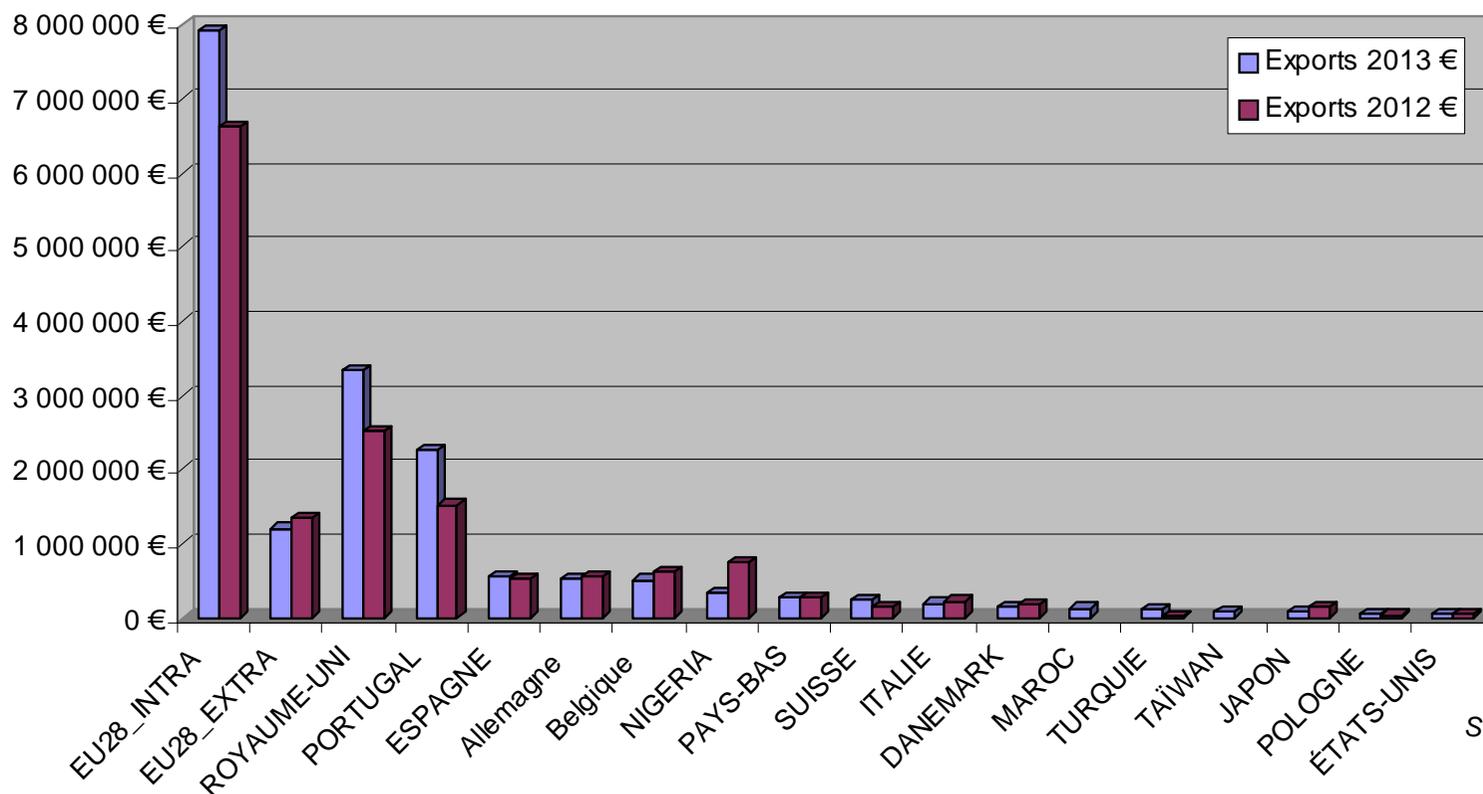
Balance commerciale 2013 pour les plantes médicinales



Source : Eurostat

- La France est excédentaire par rapport à la Suisse, l'Allemagne, l'Irlande, le Royaume-Uni.
- La France est déficitaire par rapport à la Pologne, la Chine, le Maroc, l'Inde, la Turquie, la Bulgarie.

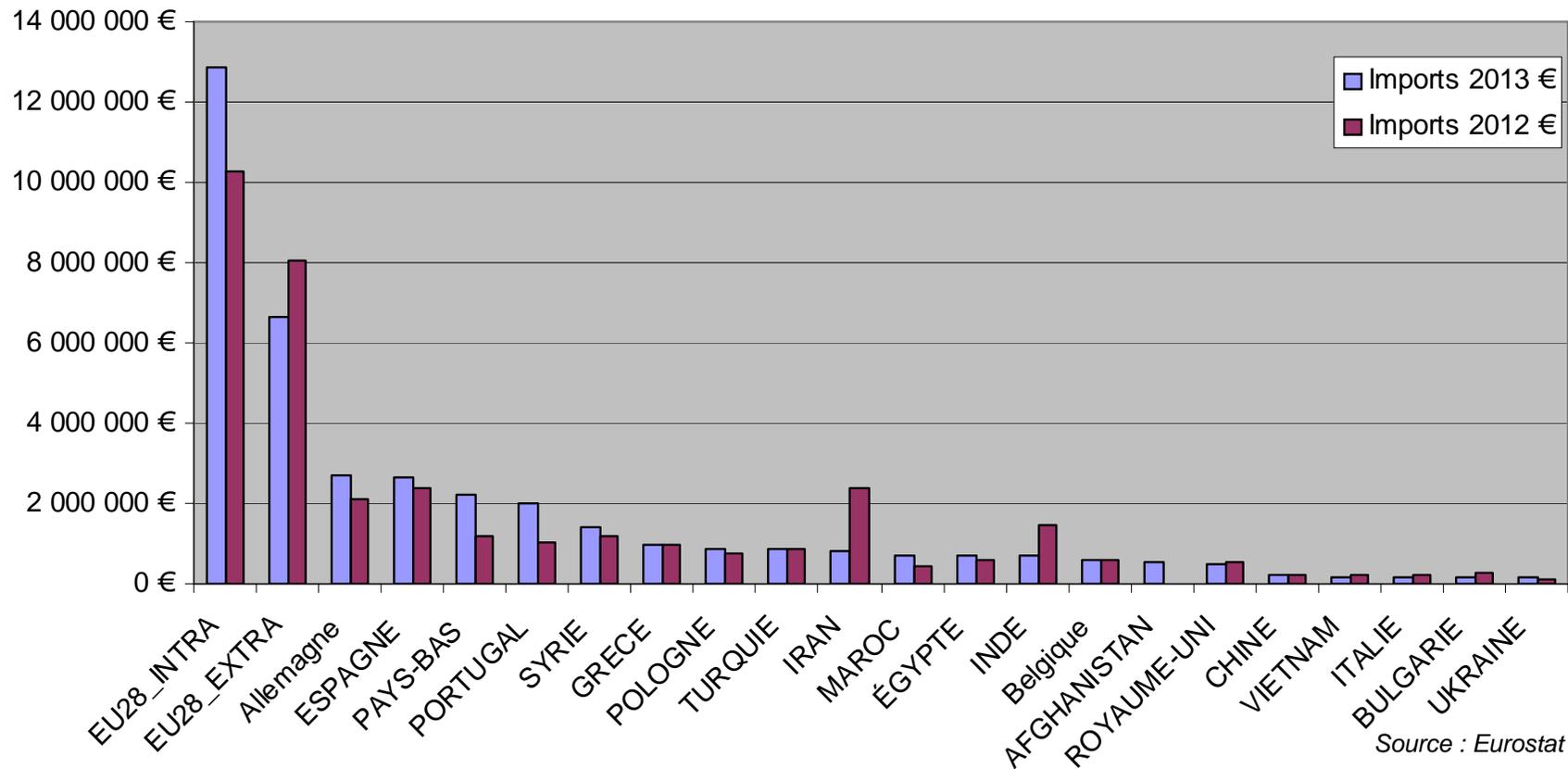
Exportations de la France de plantes aromatiques en valeur (€)



Source : Eurostat

Les exportations intra-communautaires sont majoritaires, en particulier vers le Royaume-Uni (plus de 3M€) puis le Portugal (plus de 2 M€).

Importations de la France de plantes aromatiques en valeur (€)



Les importations intra-communautaires sont majoritaires, en particulier en provenance d'Allemagne, d'Espagne, des Pays-Bas et du Portugal.

A noter la baisse des importations en provenance d'Iran et d'Inde.

Balance commerciale 2013 pour les plantes aromatiques

Importations

	Valeur en €	Volume T
intra UE 28	12 848 724 €	2 718,6
extra UE 28	6 624 696 €	2 783,2
somme	19 473 420 €	5 501,8

➤ Les importations représentent près de 20M€, soit 5 500tonnes. Elles sont 2 fois plus importantes à l'intérieur de l'UE.

Exportations

	Valeur en €	Volume T
intra UE 28	7 918 501 €	1 117,2
extra UE 28	1 206 648 €	122,9
somme	9 125 149 €	1 240,1

➤ Les exportations représentent près de 10 M€, soit 1240 tonnes, en majorité à l'intérieur de l'UE.

Balance

	Valeur en €	Volume T
Balance intra UE	-4 930 223 €	-1 601,4
Balance extra UE	-5 418 048 €	-2 660,3
Balance globale France	-10 348 271 €	-4 261,7

➤ La balance est de -10 M€.

Importations de plantes aromatiques et médicinales en provenance de pays de l'Est en 2013

	Valeur en euros PM	Valeur en € PA	TOTAL € PA+PM
POLOGNE	8 355 017 €	872 996 €	9 228 013 €
BULGARIE	1 877 045 €	154 890 €	2 031 935 €
ALBANIE	909 312 €	20 107 €	929 419 €
MACEDOINE	293 974 €	15 840 €	309 814 €
HONGRIE	50 260 €		50 260 €
CROATIE	44 413 €		44 413 €
UKRAINE	31 742 €	143 183 €	174 925 €
SERBIE	28 738 €	54 765 €	83 503 €
BOSNIE-HERZEGOVINE	11 651 €		11 651 €
ROUMANIE	6 064 €	67 590 €	73 654 €
TOTAL	11 608 216 €	1 329 371 €	12 937 587 €

Source : Eurostat

- La Pologne le fournisseur le plus important en plantes médicinales (70%) et aromatiques (65%)
- En général, les volumes importés par la France sont plus importants pour les plantes médicinales que pour les aromatiques
- Il s'agit principalement de :
 - Fèves de tonka, plante du genre Ephedra et autres (92,5%)
 - Graines de coriandre (5,5%)
 - Graines d'anis, de badiane, de carvi, de fenouil; baies de genièvre (1,2%)

Exportations de plantes aromatiques et médicinales vers les pays de l'Est en 2013

	Valeur en euros PM	Valeur en € PA	TOTAL € PA+PM
POLOGNE	1 683 597 €	49 139 €	1 732 736 €
RUSSIE	153 523 €		153 523 €
ROUMANIE	124 485 €	2 958 €	127 443 €
CHEQUE, REPUBLIQUE	49 892 €	5 838 €	55 730 €
HONGRIE	38 656 €	1 874 €	40 530 €
SLOVAQUIE	19 966 €		19 966 €
SLOVENIE	17 055 €		17 055 €
BULGARIE	10 813 €		10 813 €
CROATIE	9 182 €		9 182 €
BIELORUSSIE	6 008 €		6 008 €
ESTONIE	3 359 €		3 359 €
LETONIE	3 076 €		3 076 €
LITUANIE	2 347 €		2 347 €
ALBANIE	1 485 €		1 485 €
SERBIE	604 €		604 €
TOTAL	2 124 048 €	59 809 €	2 183 857 €

- Les exportations sont en majorité à destination de la Pologne.
- Les exports sont 5 fois moins importants que les imports.
- Il s'agit principalement de :
 - fèves de tonka, plante du genre Ephedra et autres (90%)
 - Graines d'anis, de badiane, de carvi, de fenouil; baies de genièvre (1,6%)
 - Thym (0,77%)

Source : Eurostat

Maghreb : importations-exportations 2013 (PA + PM)

Importations de la France en provenance du Maghreb 2013 PA + PM

Pays	Valeur en €
Algérie	0 €
Maroc	6 394 276 €
Tunisie	1 573 225 €
TOTAL	8 148 863 €

Maroc : fèves de tonka, Ephedra, autres

Exportations de la France en provenance du Maghreb 2013 PA + PM

Pays	Valeur en €
Algérie	181362
Maroc	456 670 €
Tunisie	35 477 €
TOTAL	673 509 €

Source : Eurostat

- Les flux sont majoritairement en provenance et à destination du Maroc
- Les importations sont importantes (8M€) alors que les exportations ne représentent que 0,7 M€.